

# De limite en frontière : le monde à la mesure de l'homme

Jean-François BACHELET  
Université Libre de Bruxelles

S'attarder aux concepts de limite et de frontière peut sembler trivial tant ils sont présents dans l'histoire humaine et notre vie quotidienne. Le monde de l'homme en effet, au-delà de toutes les caractérisations qu'on peut en faire, est celui de la mesure, des normes et des critères, en somme de ce qui établit la comparaison et la définition des choses. Pour l'être humain, le réel est bien plus celui du particulier que du général, et c'est dans ce sens que nous élaborons notre connaissance du monde. L'appréhension progressive de son environnement passe pour le jeune enfant par l'expérimentation successive d'éléments distincts dont il identifie les diverses propriétés et qu'il apprendra à reconnaître en les confrontant les uns aux autres. Quant à la démarche scientifique, elle ne procède pas autrement. En découpant le réel, en l'envisageant dans ses différents constituants, en caractérisant ceux-ci par le biais de leur comparaison mutuelle, nous pouvons définir les objets et les phénomènes non seulement par ce qu'ils sont, mais aussi et surtout par ce qu'ils ne sont pas. Ainsi apparaît le clivage, ainsi naît la limite, la frontière entre l'un et l'autre.

Bien que la notion de territoire et les codes régissant les relations entre individus d'une même espèce existent chez les animaux, c'est-à-dire à l'état de nature, les concepts de limite et de frontière ne résultent pas de la simple transposition dans l'univers cultivé des hommes de réalités naturelles.

La limite est partout là où l'homme cherche à définir pour le comprendre le monde qui l'entoure. Lorsque nous parlons de limites et de frontières, nous parlons de concepts abstraits et non d'un fait universellement accepté qui existerait en tant que tel dans la nature. Ils sont le signe de l'appropriation du monde par la culture humaine, par sa volonté de l'expliquer ou de le justifier sur base de divers critères, moraux, religieux ou scientifiques par exemple.

On ne peut se risquer dans le contexte d'un seul article à développer en détail les tenants et aboutissants, à la fois historiques, psychologiques et sociaux du concept de limite. La description, même de ses multiples fonctions et de ses innombrables effets exige bien plus que quelques pages. Nous choisissons donc ici de nous limiter (et pour cause !) à un survol rapide et à une analyse non-exhaustive d'un concept qui, bien que central dans l'étude de l'homme, est rarement abordé en tant que tel. Une des références les plus connues à ce propos est *La dimension cachée* d'E.T. Hall, bien que la question des frontières et des limites n'y soit abordée qu'indirectement.<sup>1</sup>

### L'origine

Pour les animaux, le territoire est une garantie d'espace à proprement parler vital pour l'espèce, tant au plan de la reproduction que de la subsistance (par exemple, les zones de chasse). Il est probable que nos lointains ancêtres n'étaient pas autrement motivés que les animaux qu'ils chassaient ou dont ils se protégeaient dans la reconnaissance et l'établissement des premiers territoires.<sup>2</sup> La délimitation de ces espaces de vie et de survie est devenue plus complexe au fur et à mesure que se développait la vie sociale, essentiellement après que l'homme se fût sédentarisé. Au-delà des zones de chasse et de cueillette, l'homme a dû choisir et délimiter le lieu où allait s'établir son nouvel habitat fixe, et de la même manière celui consacré aux premières cultures. Quant aux animaux domestiqués, il a dû les rassembler dans des enclos pour ne pas les perdre, pour les protéger des prédateurs ; il a dû également identifier les zones de pâturage. Ce que nous pourrions nommer ces « limites archaïques » ont continué à évoluer avec l'émergence de la propriété et la nécessité d'opérer une distinction entre le public et le privé, entre l'individuel et le collectif, mais aussi l'accessible et l'inaccessible tant pour des raisons naturelles que surnaturelles.<sup>3</sup> Destinée à l'origine à marquer l'espace, la limite s'est inscrite naturellement dans la géographie. Une multitude de points de repère physiques tels le rocher, la lisière du bois, le cours d'eau, ont été les premières frontières établies par l'homme dans son environnement.

Simultanément aux limites géographiques, s'établissent les limites temporelles. L'observation de la récurrence de certains phénomènes naturels (la succession des jours et des nuits, les phases de la lune, les saisons, les cycles biologiques de la végétation, les menstruations, etc.) ou de leur temporalité (périodes de gestation) ont fourni à l'homme les premiers éléments de la compréhension du temps et de sa mesure. Ainsi mesuré, le temps devient lui-même mesure et limite dans la vie des

groupes et des individus, et de la même manière que sa vie s'organise de plus en plus rigoureusement dans l'espace, l'homme ne peut non plus faire n'importe quoi n'importe quand : la mesure du temps permet non seulement de répondre aux contingences naturelles (par exemple, semer au bon moment) mais aussi de fixer les moments de fête, des célébrations religieuses, des guerres, etc. D'une manière générale, le découpage temporel et spatial du réel par l'homme n'a d'autre but que de lui rendre le monde intelligible et donc vivable.

La notion de limite ressortit donc au temps et à l'espace, tout comme la vie de l'homme d'ailleurs. Nous appartenons à un lieu (la terre) et à un temps (borné par notre naissance et notre mort) finis. Notre existence elle-même n'est définie que par rapport à son début et à sa fin, ainsi que par les lieux où nous vivons et où nous développons nos activités. Relativement au groupe, notre vie est contingente par la présence de l'autre avec lequel nous devons, comme il a été dit plus haut, partager bon gré mal gré l'espace et le temps de son occupation.<sup>4</sup> Cette coexistence est précisément rendue possible par un ensemble de cadres sociaux et de codes comportementaux qui sont autant de limites et de frontières qui ne peuvent être franchies inconditionnellement<sup>5</sup> au risque de provoquer des conflits. C'est ce qui explique que ce qui est *hors norme* est précisément maintenu dans un cadre strict : le fou dans l'asile, le délinquant en prison, les prostituées dans tel quartier, etc. Même lorsque, en raison de la fascination trouble qu'elle provoque, l'anormalité est récupérée par la société à des fins de voyeurisme commercial, son exploitation prend place dans un cadre rigoureusement défini (la télévision offre de multiples exemples de récupération de destins et de souffrances humains exceptionnels dans des émissions spécifiques ; avant elle, les spectacles de foire donnaient en pâture monstres et difformités). Si ces limites codifiées s'observent universellement, elles ne sont cependant pas partout strictement identiques, ce qui précisément peut être source d'équivoques ou de quiproquos (par exemple, les habits culturels : telle marque de politesse dans une culture devient signe de grossièreté dans une autre), mais aussi parfois d'incompréhension débouchant sur des risques d'affrontement plus ou moins graves.<sup>6</sup> La distance, et partant la limite, dans les relations interpersonnelles est non seulement un fait mais aussi une nécessité. Qu'elles se traduisent dans l'espace (par exemple, l'espace privé de chaque membre de la famille, des employés dans un bureau, frontières des états...), dans le temps (horaires de travail, des transports en commun, durée de disponibilité d'un bien donné en location, échéances pour le paiement des traites, des salaires, durée d'un traitement médical, ultimatums diplomatiques...) et/ou dans les conventions de comporte-

ment et de communication verbales et non-verbales (vouvoiement, formules de politesse marquant la relation hiérarchique entre les interlocuteurs, poignées de main, accolades, etc.), mais aussi les codes et les règlements organisant la vie en communauté, du Code civil aux règles d'un sport en passant par les directives administratives et le mode d'emploi d'un appareil sophistiqué, etc.), le réseau extraordinairement complexe des innombrables bornes, normes et autres limites qui balisent notre existence apparaît comme le squelette, la structure qui permet aux hommes de s'organiser en société en garantissant à celle-ci un certain ordre et une cohérence minimale.

La codification de la seule vie profane ne suffirait pas à assurer cette cohérence, car l'homme a aussi peuplé son monde d'esprits et de forces surnaturelles diverses dont dépendent autant le destin collectif que le quotidien individuel. La limite permet en l'occurrence de distinguer le temps et l'espace des hommes de ceux des dieux, ainsi que de définir les conditions dans lesquelles ils peuvent être partagés (par exemple, temples et moments des cérémonies sacrées).

L'agencement du monde qui résulte de la mise en place de ces limites n'est pas immuable. Si à certains égards il peut évoluer et s'adapter aux changements (par exemple, le système législatif des démocraties parlementaires qui permet l'adaptation et la révision des lois), de nombreuses limites ne sont modifiées, n'apparaissent ou ne disparaissent qu'à la suite d'une remise en cause radicale voire violente. À cet égard, on constate que l'histoire de l'humanité est faite de luttes, de rivalités, d'oppositions, d'exils, de conquêtes, autant d'éléments qui ont trait de près ou de loin à la notion de territoire, en somme à cette notion d'espace déterminé par des limites. Cet espace est l'objet qu'on quitte, de le partager.<sup>7</sup> Lorsque la limite est niée par un groupe, revendiquée par un autre, lorsque de borne elle se mue pour les deux parties en symboles contradictoires, sa remise en cause n'en devient que plus violente.

Au-delà des bouleversements qui peuvent l'affecter, le réseau de limites et de frontières qui fonde l'organisation du monde, semble posséder une dynamique interne propre. Celle-ci se manifeste avec d'autant plus de netteté que le mouvement de l'histoire s'accélère. Ainsi la surabondance croissante d'événements caractérisant cette *surmodernité* dont parle Marc Augé,<sup>8</sup> s'accompagne-t-elle en proportion de changements de références, *changements d'échelle* et *changements de paramètres* qui témoignent de notre souci constant de pouvoir nous situer dans un monde intelligible.

### L'ambivalence

Cela nous mène à constater que, censée donner au monde cohérence et stabilité, la limite met simultanément en évidence tout ce dont elle tend à le préserver, c'est-à-dire a priori la mouvance, le désordre, l'incertitude, en un mot le chaos.

L'ordre se définissant relativement au chaos et réciproquement, la limite devient le lieu par excellence de ces tensions opposées, là où d'un côté commence l'interdit et de l'autre la transgression. Point d'équilibre autant que ligne de démarcation, la limite se pose aussi comme le lieu des ambivalences où se rejoignent ce qui d'une part est licite, et de l'autre illicite, ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas.

Cependant, si la limite résulte d'une volonté d'organisation, si elle est un facteur de cohérence sociale, elle échoue d'autre part dans sa tentative souvent inconsciente ou inavouée d'instaurer un ordre permanent.<sup>9</sup> Et pour cause : la notion de limite est elle-même en contradiction avec celle d'infini et d'éternité. Tout comme le corps humain contient dans ses gènes la programmation de son vieillissement et de sa mort, la frontière et la limite portent en elles leurs propres limites, les conditions non seulement de leur nécessaire évolution, mais aussi de leur disparition au profit de nouvelles normes. De même que la frontière géographique peut être modifiée à la suite d'un processus naturel ou de l'action des hommes,<sup>10</sup> la limite que nous pourrions qualifier de « sociale » ou « culturelle » n'est pas immuable. Ainsi les lois changent, les frontières des états sont redessinées, la mode marque l'évolution des normes quant à ce qui est socialement acceptable et ce qui ne l'est pas.<sup>11</sup>

En tant que construction humaine, la limite est tributaire de la dynamique sociale. L'évolution des valeurs et des critères conduisent à adapter les limites, à les modifier plus ou moins radicalement, plus ou moins régulièrement. Ces processus et mouvements d'adaptations ne sont pas uniformes, ni linéaires. Ils peuvent résulter d'un consensus (par exemple, les lois dont on a déjà parlé, l'adaptation progressive dans une famille au fur et à mesure où les enfants grandissent et deviennent plus responsables,...), mais aussi du résultat de confrontations plus ou moins intenses. C'est la loi du plus fort (guerre), c'est le « conflit des générations » entre adultes et adolescents, parents et enfants. C'est aussi le besoin, la nécessité d'un ordre social minimal et le désir de liberté. Cette lutte se manifeste clairement dans des situations telles que celles qui opposent actuellement les partisans d'une limitation des inscriptions de demandeurs d'asile dans les communes aux tenants d'une ouverture

maximale au nom des droits de l'homme. Au-delà du conflit de « valeurs », les arguments des uns et des autres se fondent sur des systèmes de limites très différents : les premiers invoquent simultanément un hypothétique « seuil de tolérance » abstrait mais puissamment symbolique associé à des critères économiques et financiers précis ; les seconds quant à eux conjuguent dans leur argumentation les droits de l'homme, également vagues mais aussi très chargés symboliquement avec les règles strictes organisant le fonctionnement des communes et des CPAS. Dialogue de sourds ? Peut-être, mais il s'agit avant tout d'un problème de découpage de la réalité derrière lequel se bousculent en filigrane les notions de territoire et de norme. Elle est à cet égard bien représentative de la frontière ténue et mouvante entre ce qui est acceptable et ce qui ne l'est pas, de la relation complexe de l'homme à l'identité et à la différence.

On peut à propos s'interroger sur le fait de savoir si la limite naît de la différence, ou si au contraire elle la génère. Elle naît certes de la différence dans la mesure où, le monde réel n'est pas parfaitement uniforme, mais elle la fait tout aussi sûrement exister comme telle, dès l'instant où elle permet l'établissement des critères et des catégories dont nous avons déjà parlé. La limite rend les divers constituants du réel identifiables par l'homme. Elle est la manifestation la plus fondamentale du souci humain d'ordonner le monde, de lui donner cet ordre, cet agencement logique qui lui permet non seulement de le comprendre, mais aussi de le dominer, d'en être le maître. En l'occurrence, l'ordre naît moins du chaos qu'il ne lui est imposé par l'homme.

### Ordre et désordre, pouvoir et contre-pouvoir

Cependant, l'ordre en soi est fragile. Les causes de la rupture du fragile équilibre du monde résident précisément dans le fait que le bien y est continuellement menacé par un mal omniprésent qu'il importe de conjurer.

*Le corps social secrète des éléments qui le mettent en danger, et d'autant plus que leur présence au monde est plus impensable dans les termes du système de représentations relatives à la vie et à la mort, à la norme et à sa transgression. Imombrables sont ceux qui sont marqués du sceau du mal dans l'univers du bien. Du mal ? En tant qu'amont du vécu, il n'y a pas de place pour une théorie du malheur et de ses causes : tu souffres, donc tu as péché. Pauvres, faibles, infirmes, malades, fous, vieillards, errants, esclaves, intouchables : des gens dont la condition n'est pas bonne à penser,*

*des gens par qui le scandale arrive. L'effet du mal est le malheur ; à l'inverse, le malheureux est « agi » par le mal.*<sup>12</sup>

Le mal sera donc causé par la méconduite de l'homme en général (symbolisée entre autres par le mythe de la faute originelle) ou de certains groupes en particulier (les juifs, les lépreux, les homosexuels, les noirs, les arabes, les immigrés...) rendus respectivement responsables au cours des âges tant des désordres économiques que des épidémies. Dans la même logique, on observe l'existence universelle du mythe de l'âge d'or, des paradis perdus et parfois à nouveau promis dans le futur à ceux qui auront su précisément se conformer aux normes et aux codes prescrits, en somme à ceux qui n'auront pas transgressé l'ordre des choses. Pour pallier la fragilité de l'ordre et garantir sa pérennité, l'homme va charger la limite de sens. La limite entre ainsi de plain-pied dans le champ de la culture où elle va induire les notions de tabou, d'interdit et de transgression. Notons que la limite et la frontière s'opposent au relativisme. En effet, on est forcément d'un côté ou de l'autre de la limite ; on respecte le tabou ou on le transgresse ; on est l'un ou l'autre, bon ou mauvais. Il n'y a pas de moyen terme possible, ce qui rend tout mélange aléatoire et suspect. Le métis blanc/noir sera alternativement considéré comme blanc ou noir selon qu'il se trouve dans un groupe majoritairement blanc ou noir, donc par rapport à un critère classificatoire, et non comme individu en tant que tel. Des drames comme ceux de l'ex-Yougoslavie se fondent sur la même incapacité humaine à ne pas catégoriser. L'affirmation *action*, mouvement anti-discriminatoire visant à transformer la société en paradis multiculturel, aboutit ainsi aux États-Unis à de graves discriminations au nom d'idéaux par ailleurs très respectables. Il s'agit, au nom du respect des minorités, d'assurer à celles-ci une représentation équitable, notamment au sein de l'université. L'idéal de lutte contre l'exclusion aboutit en pratique à ghettoïser davantage les individus, puisque l'on ne les considère plus précisément comme individus égaux, mais bien comme éléments constitutifs d'un ensemble fermé qui est celui de la communauté elle-même arbitrairement définie.<sup>13</sup> En clair, un idéal de tolérance est ici dépassé dans sa bonne foi par le réflexe sécuritaire de la norme. Redoutable, mouvant, instable, le mélange est refusé au profit d'une coexistence artificielle. Ces limites contredisent en somme non seulement l'idée d'humanité, mais aussi celle d'égalité. Il est certain en effet que l'égalité ne vaut plus désormais que pour les groupes et non pour les individus. Ceux-ci ne souffriront au mieux que de l'arbitraire des statistiques s'ils sont surnuméraires, par exemple pour s'inscrire à l'université ; au pire, ils subiront au sein de leur groupe la loi du plus fort.

Limites et frontières induisent aussi un principe de permanence contradictoire avec celui d'évolution et celui de relativité. Elles constituent un artefact nécessaire, destiné précisément à donner à l'homme une certaine stabilité en regard du chaos insécurisant de la nature, de l'histoire. C'est d'ailleurs dans un but de protection que l'homme, comme l'animal, établit des territoires. Mais avec la culture, à la sécurité viennent s'ajouter la possession, l'autorité et le pouvoir. On constate que l'établissement de limites de tous ordres a également pour fonction de borner l'autonomie des groupes et des individus, permettant de cette manière l'exercice du pouvoir.

Quel qu'il soit, légitime ou illégitime, despotique, arbitraire ou démocratique, le pouvoir ne peut exister sans l'ordre. Il a donc besoin du levier des limites et des frontières qui permettent de le fonder. Le pouvoir n'autorise le franchissement des limites, c'est-à-dire la transgression, que dans le cas où il accepte d'être partagé ou de se déléguer partiellement.

Ainsi l'initié accepte-t-il que le profane soit soumis aux rites pour franchir la frontière qui les sépare et partager la connaissance qui, rappelons-le, est aussi pouvoir.

Dans un autre registre, l'actualité nous a montré que la suppression d'une limite (les frontières nationales) par une autorité (le Parlement européen) est remise en cause par un autre pouvoir (Gouvernement français) qui estime être le seul à pouvoir s'exercer dans le cadre d'une problématique donnée nécessitant une action spécifique (lutte anti-terroriste). Cette action suppose que soit redéfini le territoire qui fonde sa légitimité en rétablissant effectivement l'ancienne frontière nationale dans sa fonction originelle.

### La pureté

« Ne pas dépasser les bornes ». Phrase anodine s'il en est, elle synthétise en fait l'infinité des injonctions auxquelles nous devons nous soumettre afin que la vie en société soit possible. Elle s'applique en effet à tous les aspects des relations sociales, interindividuelles et intercommunautaires. « Ne pas dépasser les bornes », c'est autant le respect des lois civiles que le bon voisinage et le savoir-vivre. La liberté de l'homme est donc extrêmement relative. D'ailleurs, ne s'arrête-t-elle pas « là où commence celle de l'autre » ? Le monde contemporain est particulièrement prolix en signes de toutes sortes destinés à délimiter les espaces publics et privés. Murs, haies, clôtures, grilles, grillages parlent d'eux-mêmes ; mais il y a aussi la personnalisation qui, plus subtilement, marque la démarcation entre l'un et l'autre. Au-delà de

l'argument esthétique, l'aménagement de l'habitation et de ses abords ne sont en fait que l'équivalent humain, civilisé et policé du marquage du territoire par les animaux. Songeons d'ailleurs à quel point la plupart d'entre nous sont sensibles aux odeurs domestiques qui marquent l'espace du seuil de l'appartenance. Au plan individuel, l'appartenance à un groupe se concrétise par des rites d'agrégation spécifiques (initiation) et se marque également de diverses manières bien connues : vêtements, uniformes, parfums, accessoires divers, comportements, langage, ... Tous ces signes d'appartenance et de reconnaissance sont simultanément autant de frontières, de lignes de démarcation par rapport aux autres.

En évitant de « mélanger les torchons avec les serviettes », frontière et limite ne font pas que permettre la reconnaissance, l'identification des uns et des autres ; elles les protègent avant tout du désordre et de la pollution. En effet, si par leur intermédiaire l'homme oppose l'ordre au chaos, il définit de la même manière le certain et l'incertain, le bien et le mal, la pureté et l'impureté.

Le risque de la souillure impose universellement de nombreuses codifications, règles et tabous qui reviennent tous à préserver l'intégrité du bon de la pollution par le mal.

L'histoire de l'homme le montre continuellement en butte à cette dialectique du bien et du mal qui exige de sa part des efforts constants d'identification à l'un pour échapper à l'autre. Un exemple frappant et universel est celui des épidémies, concrétisation des craintes métaphysiques et magiques de la contamination.

La maladie menace le groupe comme le ferait une agression militaire. Comme le note Susan Sontag, « les métaphores militaires ont de plus en plus imprégné tous les aspects de la description de la situation médicale. La maladie est vue comme une invasion d'organismes étrangers, à laquelle le corps réagit par ses propres opérations militaires (...) ».<sup>14</sup> Du corps individuel au corps social, il n'y a qu'un pas vite franchi. La maladie menace l'homogénéité de la société et insecruse ses membres. Il est bien sûr hors de question que le groupe, la communauté, la société, le pays, s'identifiant au bien et accomplissant pour cela les rites nécessaires, soient générateurs du mal. Celui-ci ne peut provenir nécessairement que de l'autre, de cet étranger forcément impur puisque différent, vivant au-delà de la frontière selon d'autres références. Si la maladie persiste, c'est que l'impureté a gagné la société. C'est alors en son sein qu'il faut rechercher les transgresseurs et les punir. Lapidés, précipités, ostracisés, noyés, battus, les boucs émissaires ont traversé l'histoire au gré des épidémies et des catastrophes climatiques. Victimes expiatoires, le plus souvent choisies parmi

les-pauvres, les individus laids et difformes, « dégradés et inutiles », <sup>15</sup> on les retrouve aujourd'hui tant parmi les homosexuels, les toxicomanes et les Africains touchés par le Sida que parmi la foule croissante des pauvres et des chômeurs, scories nécessaires (et cyniquement acceptées par plus d'un) d'un système où plus que jamais le bonheur est conditionné par la soumission à la norme, en l'occurrence la foi dans le dogme de l'économisme triomphant.

Le mélange est donc une activité à haut risque. Potentiellement polluant, il amène à confondre au plan symbolique pureté et impureté, comme la maladie provoque le désordre dans l'organisme en permettant le contact sain et le germe malsain. S'il doit y avoir mélange, c'est dans des cadres précisément définis par le truchement de rituels spécifiques qui ôteront à la démarche son caractère transgressif et contaminant. Dans ce cas, il serait d'ailleurs plus exact de parler d'assimilation plutôt que de mélange. Les rites d'initiation par exemple permettent le passage d'un individu du groupe A dans le groupe B, non seulement en lui conférant les caractéristiques des membres de B, mais aussi en le privant de celles qui le liaient à A : le profane meurt son ancienne existence pour renaître à la nouvelle. De cette manière, la spécificité de chaque groupe est préservée ; plus qu'un passage, le rite marque ici une limite imperméable à la contamination du pur par l'impur.

#### Pour conclure provisoirement

Là où se trouve l'un se trouve également l'autre ; là où se trouve le bon se trouve aussi le mauvais. Dans le monde règne la diversité et de cette diversité naît l'ambivalence. L'homme à la recherche de son identité ne peut découvrir celle-ci que dans un rapport d'opposition à l'autre, vis-à-vis de la nature tout d'abord, vis-à-vis des autres hommes ensuite. Pour exister en tant que *soi*, l'homme — autant rassemblé en groupe qu'à titre individuel — doit se démarquer des autres, groupes ou individus. De cette volonté de démarcation naît la limite. Sans limite, l'individualité s'estompe, les particularités disparaissent petit à petit, se fondant les unes dans les autres. <sup>16</sup> En d'autres termes, le mélange s'accomplit, le métissage est réalisé. Mais sang mêlé égale sang souillé. Hanté par la pureté et l'unicité, l'homme ne peut tolérer de tels mélanges. <sup>17</sup> Alors s'édifient les barrières, s'érigent les obstacles, s'élaborent les frontières et les limites de toutes sortes. Les unes sont abstraites, morales et religieuses : ce sont les tabous et les interdits. Les autres sont bien concrètes, administratives et géographiques : ce sont les frontières des États, ce sont aussi les limites des ghettos.

Après qu'il ait divisé, séparé, enfermé, ostracisé ou tout simplement ignoré ou méprisé, c'est à l'homme encore qu'il appartiendra de briser ces liens qu'il s'est lui-même imposés, de transgresser l'ordre ancien, périmé pour bientôt reconstruire une nouvelle architecture du monde. Quelle sera-t-elle ? Pourra-t-elle se passer des limites ? Pourra-t-elle éviter de classer, de normer, de répartir, d'exclure ? Le mythe naissant d'une société « mondiale », d'une économie « globale » dans lesquelles l'égalité d'accès à la connaissance via les réseaux informatiques serait garantie voudrait le laisser croire. Mais dans quelle mesure l'utopie ne recouvre-t-elle pas le cauchemar ? Les conditions d'édification de cette nouvelle société sont elles-mêmes fixées par un nouveau pouvoir, celui du marché qui substitue ses lois à celle du pouvoir périmé des États, parmi lesquelles celles qui, émanant des luttes sociales du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècles, avaient réussi à concilier les exigences économiques avec l'épanouissement et le respect de l'homme. Comme le note Ricardo Petrella, <sup>18</sup> au sein des nouvelles frontières érigées par le marché, la seule liberté qui s'offre à l'homme est celle de se soumettre. L'homme se retrouvera-t-il bientôt exilé dans un ghetto planétaire dont il n'aura pas lui-même fixé les limites et où la seule loi serait celle de la compétitivité ? Dans ce chaos qui ne profiterait qu'à quelques-uns, la boucle serait ainsi bouclée. Loin de redevenir naturellement bon, il y a fort à parier qu'il ne serait à nouveau qu'un loup pour ses semblables.

#### NOTES

1. HALL, E.T., *La dimension cachée*, Paris, Seuil, 1971. Notons cependant que la proxénique de Hall, associant biologie des espèces animales et anthropologie, tient plus qu'une théorie des relations interindividuelles et interculturelles qui finit par conforter un système de représentations a priori, que d'une véritable anthropologie.
2. « La territorialité est un concept de base dans l'étude du comportement animal : on la définit généralement comme la conduite caractéristique adoptée par un organisme pour prendre possession d'un territoire et le défendre contre les membres de sa propre espèce », HALL, E.T., *op. cit.*, p. 22.
3. Si le monde observable dans lequel se meuvent les hommes est aussi envahi de dieux et d'esprits, ce qui est caché, inexploré et inaccessible est le domaine exclusif du surnaturel. Dans ce cas, la borne physique se charge également d'une connotation magique ou religieuse et marque la distinction entre le profane et le sacré.
4. Les exemples de limite simultanée de l'espace et du temps sont nombreux : la location d'un immeuble ou d'un terrain, la concession d'une sépulture...
5. *La société établit des procédés servant à répartir en catégories les personnes et les contingents d'attributs qu'elle estime ordinaires et naturels chez les membres de chacune de ces catégories. Les cadres sociaux établissent les*

catégories de personnes qu'il est probable d'y rencontrer. (...) Tout le temps que l'inconnu est en notre présence, des signes peuvent se manifester montrant qu'il possède un attribut qui le rend différent des autres membres de la catégorie de personnes qui lui est ouverte, et aussi moins attrayant, qui, à l'extrême, fait de lui quelqu'un d'intégralement mauvais, ou dangereux, ou sans caractère (GOFFMAN, E., *Stigmaté*, Paris, Éd. de Minuit, 1975, pp. 11-12).

6. C'est ce que tente d'illustrer HALL dans sa « proxémie comparée des cultures » (*op. cit.*).

7. Dans les deux sens du mot, c'est-à-dire non seulement l'acte de partition physique — dans ce cas géographique — d'un objet ou d'un bien, mais aussi celui d'en garantir la jouissance ou l'usufruit à plusieurs individus simultanément.

8. AUGÉ, M., *Non-lieux : introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Seuil, 1992.

9. Hitler lui-même voulait établir un Reich qui durât mille ans. Même dans sa mégalomane la plus terrifiante, l'esprit humain oppose la durée finie (qui dans ce cas peut apparaître illimitée à l'échelle humaine en raison de sa démesure) à cette éternité qui nous fascine mais nous est irrémédiablement refusée.

10. L'exemple de la création artificielle des polders hollandais est bien connu. On sait aussi que la puissance économique de la Bruges médiévale a été compromise par l'ensablement progressif de son port. Plus récemment, on a également vu comment l'activité volcanique islandaise faisait naître naturellement de nouvelles îles.

11. L'alternance du long et du court, etc., en matière de mode vestimentaire en est un exemple à la limite de la caricature. Remarquons aussi le déplacement des limites en fonction de l'évolution sociale et culturelle : *L'Empire des Sens* de Mishima a été catalogué comme film pornographique avant d'être reconnu comme œuvre d'art accessible à un plus large public.

12. IZARD, M., Introduction à G. FRAZER, *Le Rameau d'Or*, « Esprits des blés et des bois, Le bouc émissaire », Paris, Laffont, vol. 3, 1983, pp. 407-408.

13. Cf. RENAULT, A., *Les révolutions de l'université : essai sur la modernisation de la culture*, Paris, Calmann Lévy, 1995. L'auteur explique les manipulations auxquelles se livrent les universités américaines afin d'égaliser les chances de réussite sociale des groupes. Les formulaires d'inscription comportent ainsi une rubrique *Identité ethnique* dans laquelle l'étudiant est invité à cocher la case qui lui correspond (*Black/non hispanic, Chicano/mexican american, Native american, Asian*,...). Certes la loi n'impose pas de répondre à cette demande, mais il est notamment précisé que l'appartenance à un de ces groupes peut faciliter l'obtention d'une bourse.

14. SONTAG, S., *La maladie comme métaphore*, Paris, Christian Bourgeois Éditeur, 1992.

15. FRAZER, G., *op. cit.*, p. 575.

16. Il est à remarquer que c'est précisément sur la volonté de rappeler l'omniprésence de l'ambivalence et l'enracinement dans le chaos originel que, selon Michel Maffesoli (*L'ombre de Dionysos : contribution à une sociologie de l'orgie*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1985), repose la « socialité ». Cette perspective qui est comme le dit l'auteur, celle d'une « sociologie de l'orgie », est particulièrement riche. Nous croyons cependant qu'en dernier ressort, si la fête, l'orgie et l'excès sont constamment présents dans l'histoire de l'homme et des groupes humains, ils sont

cependant eux-mêmes codifiés et limités (ne fût-ce que dans le temps). Ce n'est qu'ainsi qu'ils peuvent jouer un rôle constructif (transgression ritualisée) et non destructeur (anarchie).

17. TAGUIEFF, P.A., *La force du préjugé*, Paris, Gallimard, 1987.

18. PETRELLA, R., « Les nouvelles tables de la loi », *Le Monde Diplomatique*, oct. 1995.